

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉLOGE DU JOURNALISME

L'heure est proppice bien que nous ne l'ayons pas choisie. Pourquoi n'en profiterai-je pas pour faire ce que personne ne peut faire à notre place et ce à quoi personne ne penserait ; je veux dire l'éloge du journalisme ? Nous y sommes conviés par les « milieux officiels » qui savent combien ils ont besoin de cette grande petite feuille imprimée et qui ne peuvent pas ignorer combien ils rendent difficile la tâche de ceux qui la font !

On nous invite à dire du bien de nous, ce qui doit être presque aussi agréable que de dire du mal des autres ! Et, pour savoir par quoi il faut commencer, je pense à cet éloge qu'Erasmus faisait de la folie lequel s'appliquerait si bien au journalisme...

Nos lecteurs, nos amis qui sont si souvent nos critiques sévères, s'ils quittent quelques jours seulement le côté où ils sont pour passer du côté où nous sommes, deviendront vite plus indulgents. Ils auraient connu les difficultés qu'il faut surmonter pour aller de nous à eux, alors qu'il leur paraît si simple de nous acheter pour quelques sous chez le dépositaire ou de déchirer la bande de l'exemplaire que leur apporte le facteur !

D'abord se procurer du papier ! Marchandise rare, précieuse, et qui se fait de plus en plus difficile à trouver. Puis l'encre, d'imprimerie ! Puis les frais d'impression qui grandissent suivant une hausse inévituelle.

Ils verraient, nos lecteurs, ils verraient les frais augmenter à mesure que les recettes diminuent. Car c'est ainsi ! C'est sous cette forme insoluble que se pose chaque jour le problème à résoudre. En effet, la place où mettre la publicité s'est rétrécie au point qu'il n'y en a presque plus, ce qui nous dispense de regretter que la publicité elle-même ait à peu près disparu.

A ces difficultés matérielles et qui comptent s'en ajoutent d'autres. Dans la place si étroitement mesurée qui reste, il faut mettre de la « copie », autant que possible intéressante. Ici ne se pose pas seulement la question du talent plus ou moins grand des collaborateurs sur quoi c'est affaire aux lecteurs d'apprécier. Mais il y a aussi...

Ce qu'il y a, je vais vous le dire d'un mot : il y a la censure ! Vous ne connaissez pas ça, amis lecteurs ! Et pourtant il est parfois bien regrettable qu'elle ne puisse pas exercer sa vigilance sur les paroles comme elle fait sur les écrits. La langue, croyez-le, peut faire autant de mal que la plume... et aussi autant de bien ! Le vieux fabuliste grec a dit quelque chose de ce genre quelques semaines avant moi ! Et pourtant, vous bavardez librement, amis lecteurs, et vos langues vont leur train comme elles veulent, tandis que nos plumes !...

La censure est chargée de les surveiller, et, dès lors, je n'ai pas besoin de vous dire que nous sommes rarement d'accord, elle et nous ! Que ça ne va pas toujours sans explications, où les censeurs s'efforcent d'avoir presque aussi mauvais caractère que les journalistes ! Ce à quoi ils réussissent assez bien, ma foi, d'où nous concluons qu'ils devaient avoir des dispositions naturelles et que peut-être s'ils cessaient d'être ce qu'ils sont ils pourraient devenir ce que nous sommes !

Non pas, bien entendu, que nous méconnaissions la nécessité actuelle de la censure, chargée d'empêcher qu'on dise rien qui puisse gêner l'action si pénible et si difficile du Maréchal, que nous aimons, que nous respectons et que nous voulons aider !... Seulement c'est sur ce terrain-là qu'il faut se mettre d'accord et ça n'est pas toujours commode, car s'il y a les principes, il y a aussi les hommes.

Aussi, comme le dit un papier presque officiel que je reçois et que je recopie textuellement pour me mettre sous sa protection : « Que d'hésitations et de « méditations pour le choix des sujets à traiter, que de luttes inévitables avec « les censeurs et de temps absorbé à les harceler, sinon à les convaincre !... »

Nous voulons pourtant persister dans un effort que nous savons utile. Mais nous voulons aussi que nos lecteurs sachent quelque chose des difficultés de la tâche, car nous avons besoin de leur attention, de leur confiance et de leur encouragement, puisque eux et nous avons le même but qui est de refaire une France forte, régénérée par son deuil et comme retrempe dans son malheur.

Et, pour conclure, j'emprunte volontiers ses termes mêmes au papier officiel dont je parle plus haut : « Le journalisme est devenu une sorte de sacerdoce « doc ». Il faut dès lors que « sa tâche ne soit pas vaine et que son audience « soit sans cesse plus large et plus profonde ».

C'est aux lecteurs, autant qu'à nous que s'adresse cette recommandation. Qu'ils l'entendent et nous serons récompensés de nos communs efforts.

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Une petite leçon !

L'autre soir, il y a eu dans Cahors une panne, ou, pour être plus exact, un arrêt général de lumière qui a duré plus de 30 minutes. Les cafés étaient depuis longtemps fermés, les rues et boulevards à peu près complètement déserts et, comme de nulle fenêtre ni de nulle porte ne filtrait le moindre rayon de lumière, tout était noyé dans les ténèbres les plus épaisses. Le noir était absolu et total au point qu'on ne distinguait même pas la sombre silhouette des maisons.

Pour quel'un que je connais et qui se trouvait dehors sans la moindre petite lampe électrique, c'était comme s'il était devenu totalement aveugle, sensation très désagréable. Il fallait pour avancer à pas fatigués, se diriger en suivant de la main les murs des maisons, ce qui exige une habitude familière des lieux. Car, connu la ville, la seule solution eût été de s'arrêter sur place et d'attendre que la lumière fût.

Eh ! bien, à ce moment-là, soyez assurés qu'on regrette beaucoup, vous ne savez pas quoi ?... Tout simplement le misérable éclairage public dont nous nous plaignons si vivement depuis le début de la guerre ! Oui, ces quelques lampes mitées qui nous semblent dérisoires et ridiculement insuffisantes quand elles sont allumées, on ne peut savoir combien elles semblent précieuses et magnifiques quand, éteintes, elles nous laissent dans

le noir complet. En tout cas je sais quel- qu'un qui ne les moquera plus !

Pour l'éclairage comme pour bien d'autres choses, nous nous étions si complètement habitués au luxe ou, si l'on veut, au confort et au perfectionnement matériel de la vie que nous en étions venus à ne même plus le remarquer ! Ah ! nous en ferons des plaintes et des lamentations, nous en ferons une tête, s'il nous en faut revenir à la bougie, peut-être au candle, à la cuisine au feu de bois ou à la braise, enfin s'il nous faut, pour beaucoup de choses en revenir à vivre comme nos grands-parents... qui, pourtant, n'étaient ni plus bêtes ni plus malheureux que nous !

Par exemple ! En dépit de toutes les recommandations, de toutes les injonctions et même de toutes les ordonnances, il se trouve encore des cyclistes qui filent la nuit sans lumière réglementaire.

Il est rare que se déroule une audience de simple police sans que quelques-uns d'entre eux ne se voient infliger des coups de main de prison. Je sais que le nombre a beaucoup augmenté des usagers de la « petite reine » et en conséquence le nombre des délits. Tout de même, il est inadmissible qu'après quelques mois de pratique il s'en trouve encore qui ne se conforment pas à des règlements de simple sécurité. Je sais bien que les agents ne peuvent les voir tous et c'est pourquoi on devrait les aider dans la répression en leur désignant les délinquants.

Ainsi, l'autre soir, sur le boulevard, en sortant du cinéma, j'en ai reçu un dans le dos qui a failli me renverser. Eh ! bien, je ne l'ai pas dénoncé. Mais j'ai eu tort !

INFORMATIONS

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Des attaques en rase-mottes, pleines de succès, ont été effectuées par des avions de bombardement allemands contre des aérodromes, des camps de troupes, des installations ferroviaires et des colonnes de camions dans le Sud et le Sud-Est de l'Angleterre. Des coups directs au but ont détruit des hangars et des avions au sol. Des coups directs ont pu être portés contre plusieurs gares, sur des voies et sur deux trains en marche.

Au nord de Portsmouth, un camp de troupes a été attaqué avec un succès particulier.

Dans l'Atlantique, un avion de combat à grand rayon d'action a bombardé à l'Ouest de l'Irlande un grand bateau-citerne qui a été endommagé à tel point

qu'il peut être considéré comme perdu. Une autre attaque a été lancée avec succès sur un navire marchand à l'est de Harwich.

En Cyrénaïque, des formations de la Luftwaffe ont attaqué, le 18 février, avec grand succès, le port de Benghazi, et dispersé au sud-ouest d'Argueila des concentrations de troupes et des colonnes motorisées.

L'ennemi n'a effectué, cette nuit encore, aucune attaque, ni sur le territoire du Reich, ni sur les territoires occupés. Un avion ennemi isolé ayant pénétré au-dessus du territoire occupé, aux premières heures de la matinée, a été forcé d'atterrir. Les membres de l'équipage ont été faits prisonniers.

Deux avions allemands sont portés manquants.

L'OFFRE DE MÉDIATION JAPONAISE

De l'Agence Reuter :

Répondant aux Communiqués à une demande des précisions concernant l'éventualité d'une médiation japonaise, M. Butler, sous-secrétaire du Foreign Office, a déclaré cet après-midi : « Le porte-parole officiel du gouvernement japonais a fait hier une déclaration dans laquelle il affirmait le désir du Japon d'offrir sa médiation dans la guerre si les puissances intéressées en exprimaient le désir. Le secrétaire du Foreign Office, M. Anthony Eden, vient de recevoir du ministre des Affaires étrangères japonais un message rédigé en termes courtois et généralement analogues à la déclaration faite hier par le porte-parole.

Cette communication est examinée actuellement avec l'attention qui lui est due.

M. Butler a ajouté que le message de M. Matsuoaka mentionnait des préparatifs de guerre dans le Pacifique de la part des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Pacte entre la Bulgarie et la Turquie

Un pacte de non-agression a été conclu entre la Bulgarie et la Turquie. La Turquie et la Bulgarie considèrent comme le fondement inébranlable de leur politique extérieure de s'abstenir de toute agression.

Les deux gouvernements sont animés d'intentions les plus amicales l'un à l'égard de l'autre et sont décidés à maintenir et à développer davantage encore la confiance mutuelle de leurs relations de bon voisinage.

Les deux gouvernements se déclarent prêts à rechercher les moyens propres à consacrer aux échanges commerciaux entre les deux pays le maximum d'efforts compatibles avec leur structure économique.

En U.R.S.S.

Au cours de la séance de la 18^e Conférence du parti communiste soviétique, le secrétaire du parti M. Gtcherbakov a fait les déclarations suivantes :

« Le gouvernement soviétique, dit-il, avait escompté, en décrétant au mois de juin 1940 la journée de travail de huit heures, une augmentation de la production de 14 0/0. Or, l'augmentation entre les premiers six mois de l'année 1940 et la deuxième moitié de cette même année n'est pas sensible.

« Il existe même des gens, s'exclama M. Gtcherbakov, qui trouvent moyen de produire moins en huit heures de travail qu'en sept. »

Le ravitaillement de l'Espagne

Les cargos espagnols « Mare Negro » et « Juan Aztigarraga » ont quitté, lundi, le port de Buenos-Aires.

Ils ont une cargaison de dix mille tonnes de blé argentin destiné à l'Espagne.

Aux Etats-Unis

Les Etats-Unis prennent leurs précautions en raison des événements qui se précipitent.

C'est ainsi qu'ils ont décidé de constituer, pour la surveillance des côtes, 48 petits dirigeables armés de mitrailleuses et de bombes.

Cyclone sur la péninsule ibérique

Un terrible cyclone a ravagé la péninsule ibérique. Au Portugal, on compte plus de 100 morts et 500 blessés. Les dégâts sont évalués à un demi-milliard d'escudos. On signale 300 bateaux disparus.

A Santander, le tiers de la ville a été la proie des flammes. 30.000 personnes sont sans abri ; les dégâts s'élevaient à 250 millions de pesetas.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce de Rome qu'une légère amélioration s'est produite dans l'état de santé de l'ex-roi Alphonse XIII.

— Lors des événements de mai à juin, de nombreux vols et pillages furent commis à Boulogne-sur-Mer, par des habitants demeurés sur place. M. Bordier, commissaire de police, a reçu 1.916 plaintes. Le montant des vols s'élevait à plus de 80 millions de francs.

— Des négociations sont en cours pour l'achat par les Etats-Unis de 27 navires italiens internés dans des ports américains.

— Une superficie de 5.000 kilomètres carrés est submergée dans l'Alfoeld, à la suite des inondations provoquées par la crue du Danube. La population de toute la région a été évacuée.

— Une conférence frontalière algéro-tunisienne s'est réunie à Tcheffa (département de Constantine), sous la présidence de M. Bonnafous, préfet de Constantine.

— On annonce qu'une famille d'Arbonne (Basses-Pyrénées) croit reconnaître le prisonnier français qui a perdu la mémoire. Il pourrait, dit-on, s'appeler Jean-Baptiste Sallaberry.

JEUNE FRANÇAIS !

Engage-toi dans l'armée : elle t'offre un idéal et un beau métier.

AUX COMMERÇANTS

Acceptez les Bons de paiement du Secours National

Avec l'approbation de M. le Préfet du Lot, le Délégué Départemental du Secours National invite les commerçants en denrées alimentaires et en combustibles, à donner leur collaboration à la « Campagne d'Hiver » en acceptant les bons de paiement émis par le Secours National et remboursés par sa Caisse.

Le Délégué Départemental ne doute pas que tous ces commerçants tiendront à accomplir cette tâche de solidarité dont bénéficieront les victimes civiles de la guerre et de ses suites.

Le Secours National du Lot va distribuer deux catégories de bons de paiement :

1^o Bons de paiement de denrées. — Ces bons sont d'une valeur de un, cinq, dix et vingt francs. Ils servent au paiement de toutes les denrées alimentaires, y compris le lait, à l'exception de toutes autres boissons. L'achat doit toujours être supérieur à la valeur du bon, ceci pour que le commerçant n'ait pas à rendre « en espèces » une partie de la valeur. Ces bons de denrées ne dispensent pas le porteur de la remise de tickets de rationnement exigés pour l'achat de certains produits.

2^o Bons de paiement de combustibles. — Ces bons sont d'une valeur de vingt

francs et servent au paiement des combustibles de chauffage et de cuisine.

Très important : Remboursement

1^o Les commerçants de Cahors et des environs peuvent présenter les bons au remboursement une fois par mois, le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 14 à 18 heures (Secours National, 54, rue Emile-Zola, Cahors).

2^o Les autres commerçants du département pourront :

— ou bien remettre les bons détenus par eux aux Délégués cantonaux qui les rembourseront à vue,

— ou bien les adresser sous pli recommandé au Secours National, 54, rue Emile-Zola à Cahors, qui enverra aussitôt par mandat-poste à domicile la valeur des bons augmentée des frais d'envoi du pli recommandé.

Les Commerçants du Lot, nous n'en doutons pas, tiendront à collaborer par ce geste à l'Œuvre du Secours National et aider ainsi les malheureux à passer les difficiles moments.

D'avance à tous, merci !

Le Délégué Départemental du Secours National, P. ORLIAC.

Chronique du Lot

Images du Maréchal Pétain (1)



U.O. 230

Que dire du livre de Henry Bordeaux : « Images du Maréchal » ?

Qu'il nous prend, nous émeut de la première à la dernière page.

Les images du Maréchal se succèdent. Aucune note n'est forcée.

Le Chef de l'Etat nous apparaît tel qu'il est : grand, la vie.

A larges traits, la vie du Maréchal Pétain est broyée.

La carrière militaire, la plus glorieuse parmi les glorieuses, Verdun...

Le Diplomate en Espagne.

Le Français clairvoyant, celui qui en 1934 prononçait devant l'élite intellectuelle française un discours dans lequel il donnait ce terrible avertissement :

« Avant de se jouer sur les champs de bataille, les destinées d'un peuple s'élaborent sur les bancs de la classe. »

Véritable discours de Ministre de l'Education Nationale.

Des XXV courts chapitres que compte le livre d'Henry Bordeaux, retenons ces quelques passages :

« Un jour, écrit Henry Bordeaux, c'était à la veille de notre malheureuse offensive du 16 avril 1917, comme je disais au Général Pétain que son heure viendrait pour le commandement suprême, il me répondit avec mélancolie : « Ne souhaitez pas qu'elle vienne. Elle ne viendra qu'après un échec. On ne m'appelle que dans les catastrophes. »

« Ne dit-il pas un jour à Bordeaux, comme l'occupation n'attendait pas son départ :

« C'est curieux, à Verdun, dix mille coups de canon ne m'empêchaient pas de dormir ; ici, un seul camion allemand me réveille. »

« Voulez-vous encore un autre trait du caractère du Chef ?

« Un temps malheureux des fiches, comme il était chef de corps, il reçut du Ministre de la Guerre une note lui réclamant la liste de ses officiers qui assistaient à la messe.

« Sa réponse ne se fit pas attendre. Elle portait sa marque :

« J'y vais moi-même, affirmait-il, et comme je suis au premier rang, j'ignore ce qui se passe derrière moi... »

« Vous lirez « Images du Maréchal Pétain ».

Nous voici aux jours tragiques de juin 1940.

Alors que le gouvernement hésitait à demander l'Armistice que le général Weygand réclamait dès le 8 juin...

Alors que les controverses, les tergiversations mortelles continuaient...

Le 16 juin au matin, quand le Conseil des Ministres se réunissait à Bordeaux, le Maréchal Pétain se leva et donna lecture de sa lettre de démission.

« Il refuse de s'associer à un retard qui, chaque jour, atteint la France, comme il refuse de partir : on n'abandonne pas le pays en détresse, on prend sa part à la douleur commune. »

« Le Maréchal, dit le compte rendu publié par « Sept-Jours », parle avec un calme impressionnant, ce calme qui ne l'a pas abandonné depuis le début de la tempête. Il la domine, isolé au milieu des ruines. Il n'attend rien, ne souhaite rien pour lui. Et à voir cette sérénité presque inhumaine ou l'homme, en effet, se dépasse, on reprend espoir... »

« Le Maître s'est manifesté. Le malheur le désigne. »

Faut-il rappeler l'explication expiatoire que donna au Pays le Maréchal le 20 juin à onze heures trente. Elle obligeait la Nation au mea culpa. Henry Bordeaux la rapporte dans son livre :

« L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on n'a servi, on a voulu épargner l'effort. On rencontre aujourd'hui le malheur. »

Le véritable avertissement contenait tout un programme de restauration politique. Enfin la France serait gouvernée.

Plus loin Henry Bordeaux nous citera des traits marquants du caractère du Chef.

Lisons :

« Ne dit-il pas un jour à Bordeaux, comme l'occupation n'attendait pas son départ :

« C'est curieux, à Verdun, dix mille coups de canon ne m'empêchaient pas de dormir ; ici, un seul camion allemand me réveille. »

« Voulez-vous encore un autre trait du caractère du Chef ?

« Un temps malheureux des fiches, comme il était chef de corps, il reçut du Ministre de la Guerre une note lui réclamant la liste de ses officiers qui assistaient à la messe.

« Sa réponse ne se fit pas attendre. Elle portait sa marque :

« J'y vais moi-même, affirmait-il, et comme je suis au premier rang, j'ignore ce qui se passe derrière moi... »

« Vous lirez « Images du Maréchal Pétain ».

(1) « Sequana », éditeur, Paris et Vichy. En vente partout.

REMISE EN EXPLOITATION DES TERRES ABANDONNÉES OU INCULTES

De la Direction des Services Agricoles :

Depuis la promulgation de la loi du 27 août 1940 sur la mise en culture des exploitations abandonnées et des parcelles incultes, 20 exploitations ont été concédées par arrêté préfectoral dans le département du Lot, ou sont en voie de concession.

Ces exploitations ont une surface totale de 500 hectares, dont 255 hectares de terres cultivables (labours, prés, vignes).

Les concessionnaires ont obtenu, en outre, les avances qui leur étaient nécessaires pour la mise en valeur de ces exploitations. L'effort indiqué plus haut ne représente cependant qu'une partie de l'effort réalisé, car de nombreux propriétaires ont pris eux-mêmes des mesures pour remettre leurs exploitations en bon état de culture.

On a fait cesser l'indivision, cause si fréquente d'abandon, ou les propriétaires ont vendu leurs domaines à des personnes capables de les exploiter.

Par ailleurs, beaucoup de parcelles incultes ont été remises en culture, mais il y a encore des propriétaires négligents qui n'ont pas su prendre les dispositions nécessaires.

Les cultivateurs voisins ne doivent pas hésiter à demander à bénéficier de la loi du 27 août 1940 leur permettant de demander, pour neuf années, la concession de ces parcelles incultes.

Nous espérons que notre appel sera entendu de tous, dans les circonstances que nous traversons, aucune négligence ne peut être tolérée. Nous devons tous avoir à cœur de produire davantage pour compenser les vides immenses créés par la défaite et pourvoir pour sa part au ravitaillement du pays.

Cahors, le 18 février 1941.

LES CASCADES DU COURS DE LA TRUFFE

Nous constatons une fois de plus les anomalies du cours de la truffe ; cette année encore les prix de ce précieux tubercule sont en cascade. On a vainement tenté, durant ces dernières années, de former des syndicats en vue de stabiliser les cours.

Ces derniers sont toujours très capricieux, comme la truffe elle-même.

En fin de saison son prix augmente au moment où sa qualité devient inférieure en raison des fortes gelées de l'hiver qui finit. On sait que sur les derniers marchés de la région le kilogramme de truffes a valu plus de cent francs.

Service sanitaire

La Préfecture communique : Obligé de s'absenter du 18 février au 6 mars, le Docteur Maury, Vétérinaire-Sanitaire à Castelnaud-Montriat, reprendra ses consultations à compter du 7 mars.

M. Muret, Vétérinaire-Sanitaire à Montcuq, assurera le Service Sanitaire de cette localité.

Le prix du rutabaga

Modifiant son arrêté du 3 décembre, M. le Préfet vient de fixer ainsi qu'il suit le prix des rutabagas :

Prix de vente au détail : 1 franc 90 le kilog.

LE PRIX DU RIZ

Par arrêté du 11 février, M. le Préfet a fixé ainsi qu'il suit le prix du riz :

Riz de table ordinaire, en vrac, le kilog. 5 fr. 10.

Riz de premier choix, en vrac, le kilog. 7 fr. 60.

Avis aux agriculteurs

Le Maire de la Ville de Cahors invite les propriétaires-agriculteurs de la commune manquant absolument de semence de maïs grain, de maïs fourrage, de haricots et de patates à vouloir bien se présenter à la Mairie avant le 22 février, dernier délai.

